

APPEL À CANDIDATURES

CHAIRE D'EXCELLENCE EN RECHERCHE DU CANADA (CERC) EN CONTRÔLE DES MICROPOLLUANTS DE L'EAU

Date de l'affichage : 4 juillet 2026

Date limite de mise en candidature: 15 septembre 2025

[L'Université Laval](#) sollicite des candidatures pour une Chaire d'excellence en recherche du Canada (CERC) en contrôle des micropolluants de l'eau. Ce poste est rattaché au Département de génie civil et de génie des eaux et la personne sélectionnée sera membre du Centre de recherche sur l'eau (c-Eau). Milieu de vie privilégié au cœur de la ville de Québec, l'Université Laval est une grande université complète reconnue pour sa culture de l'excellence en enseignement et en recherche. Le c-Eau se distingue par une dimension intersectorielle marquée, et a été officiellement reconnu par l'Université Laval en janvier 2016, regroupant une quarantaine de chercheurs et chercheuses provenant de 11 facultés. L'approche du c-Eau consiste à renforcer la gouvernance de l'eau en étudiant les interactions entre les usages et la disponibilité de la ressource. La programmation scientifique, ambitieuse mais à long terme, repose sur cinq objets de recherche interreliés, non exclusifs : observation & modélisation, protection & gestion, adaptation, décision et gouvernance.

Le Département est composé d'une équipe de 25 professeures et professeurs qui encadrent 600 personnes étudiantes inscrites aux trois cycles en génie civil ou en génie des eaux, dont 125 aux cycles supérieurs. Le Département dispose d'appuis techniques et administratifs et de multiples laboratoires d'enseignement et de recherche qui sont prêt à accueillir une chaire d'excellence du Canada en contrôle des micropolluants de l'eau.

En tant que titulaire de la CERC en contrôle des micropolluants, la personne sélectionnée sera responsable de développer un programme de recherche d'envergure visant à accroître l'impact et le rayonnement de la recherche effectuée au sein du c-Eau dans le domaine du contrôle des micropolluants. La CERC devra proposer une vision d'avenir s'appuyant sur l'expertise du ou de la titulaire et en synergie avec les forces du centre de recherche.

La personne choisie par le Comité de recrutement devra franchir avec succès une sélection interne à l'Université Laval ainsi que la sélection nationale dans le cadre du concours de chaire d'excellence en recherche du Canada. Pour en savoir plus sur le programme et les critères d'admissibilité veuillez consulter le site Web [Programme de chaire d'excellence en recherche du Canada](#).

La personne retenue recevra :

- un poste de professeur ou professeure titulaire;
- un financement de 8 millions de dollars sur 8 ans (soit 1 M\$/an, incluant le salaire) provenant du Programme CERC;

- une allocation de 800 000\$ de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) pour équiper son laboratoire (valeur de l'équipement de 2M\$);
- des bénéfices de démarrage compétitifs et attractifs.
- des espaces de laboratoire de qualité
- le soutien de techniciennes et techniciens experts
- un dégageant partiel d'enseignement pour la durée de la Chaire, et un dégageant total pour la première année.

Engagement de l'Université envers l'équité, la diversité et l'inclusion

L'Université Laval rejette toute forme de discrimination, favorise l'excellence de la recherche et de la formation en recherche et garantit l'égalité des chances à toutes les personnes candidates. Elle appuie le principe énonçant que l'excellence et l'équité sont compatibles et complémentaires. Nous accueillons et encourageons les candidatures de personnes racisées ou appartenant à une minorité visible, de femmes, de personnes des Premiers Peuples au Canada (autochtones), de personnes en situation de handicap, de minorités ethniques, de personnes des communautés 2ELGBTQ+, ainsi que de toutes les personnes qualifiées ayant les compétences et les connaissances nécessaires pour s'engager de manière productive auprès de diverses communautés.

En choisissant l'Université Laval, vous pourrez bénéficier des mesures d'intégration suivantes :

- des journées d'accueil pour les nouvelles professeures et nouveaux professeurs
- du mentorat par des pairs
- des cours de français gratuits pour vous et la personne conjointe
- un soutien à l'installation dans la ville de Québec et une aide à la recherche d'emploi pour votre conjointe ou conjoint, pour les professeures et professeurs provenant de l'international

Interruptions, ralentissement de carrière et situations personnelles

Dans le respect des valeurs de diversité et d'équité, l'Université Laval reconnaît que les interruptions ou ralentissement de carrière et les situations personnelles comme un congé parental, un congé de maladie prolongé, une formation clinique, des soins à un membre de la famille, la pandémie de COVID-19 ainsi qu'un handicap (non-exclusivement) peuvent avoir un effet sur la productivité et les réalisations en recherche. Les personnes candidates sont ainsi invitées à identifier et expliquer, le cas échéant, ces situations. Celles-ci seront dûment prises en compte lors de l'évaluation de leur candidature.

Mesures d'adaptation

Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes candidates en fonction de leurs besoins dans le cadre de ce concours, et ce, en toute confidentialité. Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation pour ce processus, nous vous invitons à communiquer avec la personne-ressource en équité aux coordonnées ci-dessous.

Marie-José Naud
Conseillère en équité, diversité et inclusion en recherche
marie-jose.naud@vrr.ulaval.ca

Description du poste

La personne titulaire de la CERC devra réaliser un programme de recherche d'envergure en contrôle des micropolluants en lien avec les [priorités énoncées](#) pour le programme de CERC. À titre d'exemple, et de façon non-exclusive, la CERC pourra intégrer des recherches sur les chaînes optimales de nouvelles technologies de traitements physico-chimiques et biologiques capables d'éliminer ces polluants (end-of-pipe) et des évaluations d'une diversité d'approches de contrôle à la source. Le développement d'indicateurs de la présence de micropolluants et le suivi continu de micropolluants avec des capteurs basés sur des méthodes de détection spécifique en sont d'autres exemples. La réalisation du programme de recherche inclut plus spécifiquement:

- Développer un programme de recherche d'envergure dans le domaine du contrôle des micropolluants;
- Générer des résultats de recherche ayant un impact sociétal ou scientifique majeur;
- Recruter et superviser le personnel;
- Recruter et encadrer les étudiants et étudiantes de maîtrise et de doctorat;
- Obtenir du financement et mettre en place des infrastructures de recherche;
- Établir des partenariats et des collaborations qui démontrent un rôle de leadership au niveau national et international;

En tant que professeur ou professeure à l'Université Laval, la personne sélectionnée devra également :

- Contribuer aux activités du Centre de recherche sur l'eau (c-Eau)
- Enseigner aux trois cycles universitaires (un dégagement d'enseignement est prévu) au Département de génie civil et de génie des eaux. S'il y a lieu, des cours de français seront offerts par l'Université Laval afin de permettre à la personne d'acquérir les compétences nécessaires pour enseigner en français.
- Participer à des activités internes et externes de nature universitaire favorisant le rayonnement des départements, de la faculté et de l'Université.

Exigences

Les candidates et candidats doivent respecter les exigences en matière d'[admissibilité](#) du Programme CERC. Ces personnes doivent notamment être des professeures ou professeurs titulaires ou des professeures ou professeurs agrégés qui deviendront titulaires dans l'année ou dans les deux années suivant la mise en candidature. Les candidates et candidats provenant d'un milieu autre que le milieu de l'enseignement postsecondaire doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommés à des postes similaires.

Le dossier de candidature complet comprend :

- Une lettre de présentation de deux pages
- *Un programme de recherche de trois à cinq pages présentant les objectifs et la vision à long terme (8 ans), ainsi que les jalons à court terme (quatre ans). Le programme de recherche doit discuter de l'aspect interdisciplinaire de la recherche, de l'importance pour le domaine du contrôle des micropolluants de l'eau et du lien avec les priorités du programme de CERC.*
- Le [Formulaire d'auto-identification de l'ULaval](#).
- Un curriculum vitae qui comprend le nom de trois personnes pouvant fournir des références écrites. Les personnes candidates sont invitées à inclure, s'il y lieu, les explications relatives aux interruptions de carrière en prenant soin d'y indiquer la durée.
- Le dossier complet doit être envoyé par courriel, au plus tard le 15 septembre 2025, au Doyen de la FSG, M. Stéphane Boudreau, par courriel à doyen@fsg.ulaval.ca

Étapes du concours et critères d'évaluation des candidatures

1 Étapes du concours et soumission des candidatures

Date limite de réception des dossiers	15 septembre 2025
Annonce des résultats	15 octobre 2025
Dépôt des candidatures au VRRCI	15 novembre 2025
Annonce des résultats finaux	Décembre 2025
Dépôt au SPIIE (fédéral)	18 mars 2026
Réponse du Programme CERC	D'ici janvier 2027

2 Évaluation #1

Un Comité de mise en candidature, au niveau de la faculté et du département, sélectionne une candidature en fonction des critères et des sous-critères suivants :

- Doctorat en génie des eaux, en génie civil ou dans une discipline pertinente au poste;
- Pertinence de la formation et de l'expérience acquise en lien avec la description du poste;
- Aptitudes démontrées à maintenir un programme de recherche autonome et innovant dans le domaine du contrôle des micropolluants de l'eau;
- Aptitudes démontrées à soutenir des réseaux de recherche et à s'engager au sein de sa communauté scientifique;
- Qualité, impact et retombées de la production scientifique : publications, conférences arbitrées et autres dans le domaine identifié;
- Aptitudes démontrées ou potentiel à l'enseignement universitaire, à l'encadrement de personnes étudiantes, et à l'innovation pédagogique, aux trois cycles;

- Adéquation du potentiel professionnel avec les compétences clés nécessaires à l'exercice de la fonction professorale : 1) analyse, capacité de synthèse et jugement, 2) créativité et innovation, 3) savoir communiquer, 4) habiletés relationnelles et ouverture, 5) savoir travailler en équipe et avec ses partenaires, 6) autonomie et sens des responsabilités, 7) sens de l'éthique et du devoir et 8) encadrement des personnes;
- Aptitudes démontrées au service à la collectivité;
- Capacité de communication et d'intégration dans le contexte francophone de l'institution, ou s'engager à l'acquérir dans un délai raisonnable.

Le Comité de mise en candidature est composé de la professeure Céline Vaneeckhaute (GCH, directrice c-Eau) et des professeurs François Anctil (directeur du département de génie civil et de génie des eaux - GCI), Ahmed El Refai (GCI) et Peter Vanrolleghem (GCI). De plus, une agente d'équité de l'institution prendra part aux rencontres pour assurer la conformité du processus d'évaluation. Tous les membres du comité reçoivent des instructions claires quant à leur rôle ainsi qu'à la définition attendue de l'excellence et à l'impact des interruptions et ralentissements de carrière dans l'évaluation des candidatures. Les membres doivent également suivre une formation sur les préjugés inconscients et l'évaluation par les pairs.

3 Évaluation #2 au VRRCI

Le dossier de la personne sélectionnée au terme de l'évaluation #1 sera acheminé au VRRCI pour une sélection finale en fonction des [critères du Programme CERC](#). La décision finale sera prise par un comité présidé par la Vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation qui consultera également la haute direction de l'Université Laval.

Date d'entrée en fonction : dans les 12 mois suivant la réponse positive du Programme CERC.

Personnes-ressources

Fonctionnement du concours

François Anctil

Département de génie civil et de génie des eaux

directeur@gci.ulaval.ca

Questions relatives aux principes EDI

Marie-José Naud

Conseillère en équité, diversité et inclusion en recherche

Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation

marie-jose.naud@vrr.ulaval.ca